



ENGAGÉ·E·S POUR

Seine Saint Denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E CHARGÉ·E DE PROJET PRÉVENTION DES CONDUITES A RISQUES F/H

Présentation de la direction

La MMPCR (Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques) est une structure métropolitaine (Paris – Seine Saint Denis) qui intervient à la croisée des champs de la cohésion sociale, de l'éducatif, de la santé, de l'insertion, de la justice, pour promouvoir la prévention des conduites à risques, dont les conduites addictives.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Développer des actions de prévention des conduites à risques au niveau des territoires en fonction des thématiques (prévention prostitution, prévention des substances psycho-actives...)
- Faire le lien entre les lieux de jeunesse de Seine Saint Denis (PAEJ - Maison des ados, Missions locales) et le TAT et QJ - et proposer des actions communes ;
- Suivre les données-études concernant les questions de santé des jeunes.

Profil recherché

Niveau d'études : Master sciences de l'éducation / des politiques de santé ou en stratégie urbaine

Compétences requises :

- Connaître le champ de la prévention des conduites à risques
- Avoir la capacité d'analyser les acteurs d'une problématique de prévention et de proposer des actions communes
- Avoir des qualités relationnelles (écoute, dialogue, diplomatie)

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.